



## Procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 9 juin 2023

L'an **deux mil vingt trois**

et le **neuf juin**

à **dix huit heures trente** le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur POTTIER Christophe, Maire**.

**Présents** : M. POTTIER, M. GUYET, M. DELARUE, Mme TINOCO, Mme MARTEL, M. BENUREAU, M. PAULHIAC, M. LANCHARD, Mme LE SENECHAL

Excusé (e) s : Mme VANDEWALLE, Mme LEMAITRE, Mme CABALLERO, M. LEBOUVIER

Absent : M. MARTIN

M. GUYET Xavier est nommé secrétaire de séance.

Il est procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour.

### **ORDRE DU JOUR**

**Désignation des délégués du Conseil Municipal et suppléants pour l'élection des sénateurs**

### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu le décret n° 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire préfectorale, M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture de scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de M. PAULHIAC Alain, M. LANCHARD Pascal, Mme TINOCO Pauline et Mme LE SENECHAL Amélie.

### **Election des délégués**

Les candidatures enregistrées : M. PAULHIAC Alain, M. DELARUE Dominique, M. BENUREAU Sébastien.

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletin : 9
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 9
- Majorité absolue : 5

Ont obtenu :

- |                         |        |
|-------------------------|--------|
| - M. DELARUE Dominique  | 9 voix |
| - M. PAULHIAC Alain     | 9 voix |
| - M. BENUREAU Sébastien | 9 voix |

Ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués pour les élections sénatoriales.

### **Election des délégués suppléants**

- Les candidatures enregistrées : M. GUYET Xavier, Mme MARTEL Chantal, Mme LE SENACHAL Amélie

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 9
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 9
- Majorité absolue : 5
- 

Ont obtenu :

- M. GUYET Xavier                      9 voix
- M. MARTEL Chantal                      9 voix
- Mme LE SENECHAL Amélie      9 voix

Ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés délégués suppléants pour les élections sénatoriales.

Séance levée à 19 h 00